

# Vaccination, santé environnement et pêche durable au programme du CESE

29 MARS 2021



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 29/03/2021

Saisines liées :

VACCINATION

POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE NATIONALE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

QUELLE PÊCHE DURABLE EN MER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "VACCINATION"

Séance plénière à partir de 11h

Trois travaux seront présentés le 29 mars au CESE :

**11h : Rapport d'étape des travaux sur la vaccination**, rapporté par Stéphanie Goujon (groupe des personnalités qualifiées), Pierre Lafont (groupe des professions libérales) et Catherine Pajares y Sanchez (groupe CFDT) au nom de la commission temporaire vaccination, présidée par Marie-Andrée Blanc (groupe UNAF).

**14h : Pour une politique publique de santé environnement au coeur des territoires**, projet de résolution rapporté par [Agnès Popelin](#) (groupe [environnement et nature](#)), au nom de la [section des affaires sociales et de la santé](#), présidée par [Aminata Koné](#) (groupe [UNAF](#)).

**15h30 : Quelle pêche durable en mer face au changement climatique ?**, projet d'avis rapporté par [Jean-Louis Joseph](#) (groupe [des personnalités qualifiées](#)) et [Gérard Romiti](#) (personnalité associée) au nom de la [section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation](#), présidée par [Etienne Gangneron](#) (groupe de l'agriculture).

## Vaccination

Depuis la saisine du CESE par le Premier ministre le 9 décembre 2020, les travaux se sont organisés autour de 3 piliers : une commission temporaire au sein du CESE, un collectif de citoyens tirés au sort et une plateforme en ligne de consultation citoyenne.

La commission temporaire a formulé 7 recommandations aux pouvoirs publics, a initié un travail d'analyses de controverses, et a lancé une consultation citoyenne sur le passeport vaccinal. Le collectif citoyen, pour sa part, s'est réuni au cours de 3 sessions de travail et a formulé des premiers axes de recommandations en réponse à une saisine du Professeur Fischer, président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale.

Au cours de cette séance plénière, la commission temporaire effectuera un bilan de ses travaux et présentera une proposition de feuille de route à destination de la prochaine mandature. De son côté, une représentante du collectif citoyen fera également un point d'étape.

## Santé environnement

Alors que la crise sanitaire liée à la zoonose COVID-19 nous interpelle sur l'interdépendance écosystémique entre santé et environnement, le Conseil économique, social et environnemental a décidé de s'emparer de ce sujet. Pollution de l'air, de l'eau, pollutions liées aux produits chimiques, ou encore perturbateurs endocriniens, nos activités impactent les équilibres socio-écologiques et, selon le bassin territorial et les facteurs d'exposition environnementale, les populations ne sont pas toutes impactées de la même manière. Ainsi, l'accent doit être mis sur les **besoins de reconnaissance de ces enjeux et la mise en place d'une politique nationale de santé environnementale, coordonnée, et avec des déclinaisons territoriales**.

Les recommandations formulées par le CESE posent les jalons d'une politique de santé environnementale, préconisant le passage à des mesures politiques pluridisciplinaires et encourageant à lutter contre les inégalités sociales et de genre en matière de santé liées à l'environnement.

[Télécharger le projet de résolution >](#)

## Pêche durable

Les manifestations du changement climatique sur les milieux marins et la pêche sont aujourd'hui réels. Des océans qui se réchauffent, s'acidifient et perdent de l'oxygène, ce qui génère des impacts dramatiques sur les écosystèmes et les poissons. Enfin, cela occasionne également des conséquences pour les pêcheurs et les populations côtières.

Après la présentation de ces effets déjà perceptibles et prévisibles du changement climatique sur la mer et la pêche, puis l'identification des grands enjeux qui en découlent, le CESE formule des préconisations qui concernent toutes les parties prenantes, professionnels de la pêche, acteurs des filières, services de l'Etat, organismes scientifiques, associations de protection de la nature et de consommateurs, jusqu'aux consommatrices et aux consommateurs eux-mêmes.

La mise en œuvre de certaines de ces préconisations exigera de mobiliser les politiques publiques, au regard des prochaines opportunités qui devraient permettre d'accompagner le secteur de la pêche dans les évolutions : la Politique Commune des Pêches (PCP) devrait être réformée en 2022 et son volet financier corrélé le FEAMPA 2021-2027.

[Téléchargez le projet d'avis](#) [Téléchargez la fiche de présentation](#)